

## Proposition d'un plan d'action visant au développement de la recherche sur la musique au Québec

Marie-Thérèse Lefebvre  
Louise Hirbour  
(Université de Montréal)

Depuis la Révolution tranquille des années 1960 et plus récemment encore, les intellectuels se sont penchés avec ardeur sur notre passé socioéconomique et culturel afin de proposer une nouvelle interprétation de notre histoire. De ces recherches ont résulté la publication de nombreuses monographies sur des sujets et régions très variés touchant aux divers aspects de la vie des Québécois. Un sentiment de fierté et d'affirmation de notre identité anime l'esprit de ces recherches, lesquelles furent et demeurent parmi les priorités actuelles du gouvernement en ce qu'elles proposent une image dynamique de notre société à l'étranger, qu'elles permettent de créer des emplois et débouchés nouveaux aux étudiants actuels et, surtout, qu'elles favorisent les études supérieures au Québec.

Pourtant, « cette prise de conscience collective du patrimoine québécois en tant que témoignage de la société actuelle » a ignoré complètement le domaine musical. En effet, de tous les sujets étudiés et qui font le point sur l'état de la culture québécoise, un seul semble être mis à part : *la création et la vie musicale au Québec*. Et si par hasard, dans quelque livre de synthèse historique, on souligne la culture musicale, c'est pour y retrouver un thème cher à plusieurs : le folklore et les chansonniers. Nous sommes forcés donc de constater que « le macramé et les sapins » identifient plus rapidement notre vie culturelle. De plus, mis à part quelques monographies et thèses, le peu d'études qui existent sur l'histoire de notre vie musicale ont été écrites par des personnes étrangères à cette culture québécoise et, de plus, ne sont pas très récentes. Les exemples suivants soulignent cet état de fait.

Le chef de la Division de la musique de la Bibliothèque nationale du Canada à Ottawa, M. Helmut Kallmann, a publié en 1960 une étude objective et intéressante de l'histoire de la musique au Canada de 1534 à 1914. Cette étude est à notre avis la seule étude sérieuse sur le sujet, mais elle est très limitée<sup>1</sup>. L'étude de Willy Amtmann est une honte et une insulte à notre culture et est entièrement bâtie sur l'hypothèse que la musique était inexistante sous le Régime français : « l'art et la culture ne connurent aucun essor dans un pays que ces gens considéraient comme un poste de traite... et on peut l'expliquer par l'indifférence de l'élite canadienne »<sup>2</sup>. Après avoir travaillé aux Archives des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu de Québec, Eric Schwandt de Colombie-Britannique a récemment publié vingt motets, antiennes et cantiques des dix-septième et dix-huitième siècles retrouvés dans ces Archives<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Helmut Kallmann (1960), *A History of Music in Canada 1534-1914* (Toronto : University of Toronto Press).

<sup>2</sup> Willy Amtmann (1976), *La musique au Québec 1600-1875* (Montréal : Éditions de l'Homme).

<sup>3</sup> Eric Schwandt (1981), *Vingt motets, antiennes et cantiques provenant des monastères des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu de Québec* (Victoria : Éditions JEU).

## LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N<sup>o</sup> 1, p. 29-33.

Une synthèse sur la musique « canadienne » du vingtième siècle écrite par George Proctor a également été publiée à Toronto en 1980<sup>4</sup>. Il ne faudrait pas ignorer l'ouvrage d'Annette Lassalle-Leduc, paru en 1964<sup>5</sup>, et le court travail d'Andrée Desautels (professeure au Conservatoire de musique du Québec à Montréal), publié en 1968<sup>6</sup>. Mentionnons aussi la découverte récente du *Livre d'orgue de Montréal* par Élisabeth Gallat-Morin, qui a permis la publication d'un fascicule intéressant sur la musique en Nouvelle-France<sup>7</sup>. Mais ce sont là des phénomènes isolés.

Il reste donc un travail énorme à accomplir et qui dépend en tout premier lieu d'un *inventaire des faits* à partir des archives et d'un dépouillement de périodiques. Car telle est la situation : on ne peut plus avancer dans la recherche musicologique si l'on ne retourne pas aux sources pour découvrir des faits nouveaux. Or, en ce sens, une toute première démarche vient d'être proposée par l'Association pour l'avancement de la recherche en musique du Québec (ARMuQ) : un document de travail sur l'inventaire des fonds d'archives musicales du Québec, étude subventionnée par le programme Explorations du Conseil des arts du Canada.

Nous proposons donc, à partir de ce document, un plan d'action pour les régions de Montréal, Sherbrooke et Trois-Rivières permettant la relance de la recherche sur l'histoire musicale du Québec. Nous espérons rencontrer les priorités du gouvernement en matière de recherches au Québec compte tenu des impératifs économiques actuels, c'est-à-dire, favoriser les études supérieures au Québec en proposant de nouveaux projets d'étude, créer des emplois nouveaux aux futurs musicologues et publier un livre qui donnera une image plus fidèle de notre culture musicale et de son originalité.

### Objectif

Suite à la réunion du 9 janvier 1982, où il fut question des problèmes relatifs aux archives et de la préparation d'un colloque, il a été convenu de proposer des plans d'action par région, soit autour de Montréal et de Québec. Avant de présenter des propositions en ce qui concerne la région de Montréal, nous aimerions d'abord préciser que, s'il y a un plan d'action à définir, il devra être dirigé vers un objectif précis. Le « développement de la recherche » nous apparaît en effet un objectif évident, presque un « a priori ». Mais il nous faut prévoir dans un délai de trois à cinq ans la publication d'un ouvrage de synthèse qui permettra de valoriser tous ces efforts consacrés à la recherche durant ces années, synthèse qui portera sur l'histoire de la création et de la vie musicale québécoise.

---

<sup>4</sup> George Proctor (1980), *Canadian Music of the Twentieth Century* (Toronto : University of Toronto Press).

<sup>5</sup> Annette Lassalle-Leduc (1964), *La Vie musicale au Canada français* (Québec : Ministère des affaires culturelles).

<sup>6</sup> Andrée Desautels (1970), « Histoire de la composition musicale au Canada de 1610 à 1967 », *Aspects de la musique au Canada*, sous la direction d'Arnold Walter (Montréal : Centre de psychologie et de pédagogie).

<sup>7</sup> Élisabeth Gallat-Morin et Antoine Bouchard (1981), *Témoins de la vie musicale en Nouvelle-France* (Québec : Archives nationales du Québec).

## LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N<sup>o</sup> 1, p. 29-33.

Deux remarques s'imposent immédiatement en fonction de cet objectif. D'abord, les travaux reliés à l'édition de ce volume de synthèse, d'une part, encouragent la recherche musicologique et devront être supervisés par des personnes ressources de chaque région mais, d'autre part, devront laisser à chacun la liberté de poursuivre des recherches personnelles en vue de publications sous forme de monographie et dont on préfère garder le contenu confidentiel dans l'immédiat.

Puis, pour atteindre cet objectif de synthèse, il sera essentiel de tenir compte de deux villes satellites très riches en passé musical, Trois-Rivières et Sherbrooke, la première pouvant être reliée à la région de Québec, et la seconde à celle de Montréal, en ce qui a trait à l'orientation des recherches.

### Plan d'action

Pour rencontrer cet objectif de recherche, il y a deux préalables nécessaires : obtenir des sous et former des équipes de chercheurs.

#### 1. Subventions

En ce qui a trait aux subventions, nous avons préparé, avec l'aide du Service de la recherche de l'Université de Montréal, une liste des subventions qui pourraient être disponibles en fonction de nos préoccupations (Tableau 1) : soit l'inventaire d'archives, soit la recherche de faits nouveaux à travers ces mêmes archives ou dans les périodiques.

**Tableau 1 — Liste de subventions possibles**

<i>Université de Montréal</i>	<i>Gouvernement du Québec</i>	<i>Gouvernement du Canada</i>
Service de la recherche (CAFIR) : Démarrage	Ministère de l'Éducation (FCAC) : Action spontanée, Émergence  Ministère des affaires culturelles : Archives nationales, Patrimoine	Conseil des arts (CAC) : Explorations  Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) : Recherche  Main d'œuvre canadienne : Été-Canada

## LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N<sup>o</sup> 1, p. 29-33.

Parmi ces subventions possibles, voici la synthèse des démarches effectuées à ce jour (Tableau 2) :

**Tableau 2 — Demandes d'aide à des organismes pour des projets d'été sur des inventaires d'archives « petit format »**

<i>Université de Montréal</i>	<i>Gouvernement du Québec</i>	<i>Gouvernement du Canada</i>
Service de la recherche (CAFIR) : Démarrage	Ministère des affaires culturelles : Archives nationales	Conseil des arts (CAC) : Explorations  Main d'œuvre canadienne : Été-Canada

Grâce à ces sommes, des travaux pourront être menés sur sept fonds d'archives choisis par neuf chercheurs, dont trois expérimentés qui entraîneront les nouveaux venus.

Parmi les demandes, nous avons soumis un projet pour la région de Sherbrooke qui nous permettra de mettre sur pied un fichier *nominarum* : ce fichier, qui sera déposé aux Archives nationales du Québec à Sherbrooke, servira de base aux travaux éventuels sur la vie musicale de cette région. Pour ce faire, nous avons rencontré deux personnes ressources du milieu musical sherbrookoïse ainsi que le directeur des Archives nationales du Québec à Sherbrooke qui nous a offert sa collaboration. L'entrevue de personnes âgées sera à la base de ce premier inventaire.

Ces projets d'été s'occuperont donc d'archives déjà localisées. La démarche suivante consiste maintenant à solliciter des organismes qui peuvent subventionner une recherche de faits musicaux nouveaux. Ainsi les fonds du Ministère de l'éducation du Québec (FCAC) et ceux du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) aideront à établir une recherche soit sur des fonds non inventoriés, soit sur une coupe de temps déterminée.

### *2. Formation de chercheurs*

Quant à la formation d'une équipe de recherche, elle débute d'abord par la formation du chercheur au niveau du baccalauréat. À travers les cours d'histoire et de méthodologie, les travaux ponctuels ainsi que par des visites aux différents endroits où sont localisées les sources de notre histoire, l'étudiant est mis en contact avec les périodiques, les archives et les partitions qui sont les matériaux de base pour élaborer une reconstitution de l'histoire.

À la maîtrise, l'étudiant ayant acquis une autonomie au niveau de la recherche sera à même, s'il est intéressé à participer à ce groupe de recherche sur la musique au Québec, de pouvoir faire soit un travail dirigé, soit un mémoire sur un sujet de plus grande envergure. Ayant à l'esprit notre objectif premier, nous pourrions alors orienter ces étudiants de deuxième cycle sur des périodes historiques définies : une liste de

## **LES CAHIERS DE L'ASSOCIATION POUR L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE EN MUSIQUE AU QUÉBEC, N<sup>o</sup> 1, p. 29-33.**

sujets pourra être ainsi proposée selon nos préoccupations. Par exemple, les intérêts de Louise Hirbour portent sur l'éducation dans la période 1867 à 1939 alors que ceux de Marie-Thérèse Lefebvre se penchent davantage vers l'histoire plus récente de la création musicale, essentiellement à partir de 1945.

### **Conclusion**

Ayant toujours à l'esprit le plan général d'un éventuel livre de synthèse et ayant livré à cette assemblée nos préoccupations de recherche, nous savons par ailleurs que d'autres chercheurs inscrits au doctorat travaillent actuellement sur des périodes ou des genres très définis, tels le Régime français — couvert par Madame Élisabeth Gallat-Morin — et la musique religieuse à la fin du dix-neuvième et au début du vingtième siècle — couvert par Monsieur Pierre Quenneville.

Nous aimerions donc compléter ce tableau d'ensemble en incitant les chercheurs à faire valoir leurs préoccupations et leurs intérêts en regard soit des périodes historiques — telles le Régime français, le Régime anglais, la Confédération, la période moderne —, soit des faits sociaux — tels les concerts, l'éducation, les instruments les autres faits musicaux de notre culture. Et ceci dans le but de vérifier s'il y a des « trous noirs » ou des vides dont il faudra se préoccuper.